

REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-138 du 16 Juin 1993
Portant nomination et Promotion à titre excep-
tionnel et Etranger dans l'Ordre du Mérite du
Bénin de Monsieur Daniel HOREL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
 - VU la Loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant créatioir de l'Ordre National du Bénin modifiée par la Loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
 - VU la Loi n° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
 - VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU l'Extrait du Relevé n° 16/SGG/REL des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 28 Avril 1993 ;
- SUR proposition du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre National du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

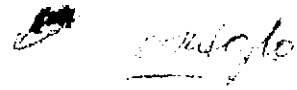
Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang du 04 Juin 1993, Monsieur Daniel HOREL, Ingénieur géographe, Chef de Projet de Coopération à l'Institut Géographique National, Conseiller Technique du Directeur Général de l'Institut Géographique National, en reconnaissance des inestimables services qu'il a rendus à travers l'Institut Géographique National à la République du Bénin.

.../...

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Cotonou, le 16 Juin 1993

Par le Président de la République
Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin



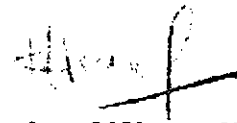
Nicéphore D. SOGLO

Le Ministre d'Etat
Secrétaire Général à la
Présidence de la République



Désiré VIEYRA

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du
Bénin par intérim



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - MINISTRES 20 - GCONB 10 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - DEPARTEMENT
6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - INTERESSE 1 - JO 1.